

HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI

LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT ET DE SES PROCHES



05-3

HCM
HÔPITAL
CHAHIDS MAHMOUDI

T-104 F

MISSIONS ET VALEURS



Inauguré en 2016 avec une structure spécialisée en traitement des pathologies cancéreuses. Notre Établissement Hospitalier Privé pluridisciplinaire est doté d'un concept novateur dans le domaine de la prise en charge des patients de part sa méthodologie de diagnostic et de traitement de pathologies, basé sur une approche multidisciplinaire et multimodale intégrée.

Notre objectif est de prodiguer des soins de qualité et de conférer au malade, l'écoute, l'attention, le confort, le suivi et la sécurité optimale nécessaire à sa prise en charge de son admission jusqu'à son départ.



NOS OFFRES DE SOINS



CONSULTATIONS

- ❖ UROLOGIE
- ❖ VISCERALE
- ❖ PNEUMOLOGIE
- ❖ GYNECOLOGIE
- ❖ GASTROLOGIE
- ❖ CCI
- ❖ ORL
- ❖ MEDECINE INTERNE
- ❖ TROMATO/ORTHO
- ❖ CHIRURGIE CARDIAQUE
- ❖ CARDIOLOGIE
- ❖ NEURO CHIRURGIE
- ❖ PEDIATRIE

DIAGNOSTIQUE

- ❖ LABORATOIRE DE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE
- ❖ SERVICE DE RADIOLOGIE
- ❖ LABORATOIRE D'ANATOMOPATHOLOGIE
- ❖ BLOC DE RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE ET DE CATHETERISME
- ❖ SERVICE SCINTIGRAPHIE ET PET SCAN
- ❖ SERVICE RADIOTHERAPIE
- ❖ SERVICE IRATHERAPIE
- ❖ SERVICE PHYSIQUE MEDICALE

HOSPITALISATIONS

- ❖ CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE
- ❖ MEDECINE GENERALE
- ❖ ONCOLOGIE
- ❖ MEDICO-CHIRURGICAL
- ❖ GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
- ❖ BLOCS OPERATOIRS
- ❖ SALLES DE REANIMATION
- ❖ SALLE D'ACCOUCHEMENT
- ❖ NEONATOLOGIE

HOPITAL DU JOUR

- ❖ SERVICES DES URGENCES
- ❖ SALLE DE DECHOCAGE
- ❖ SALLE DE STERILISATION

LES PROFESSIONNELS



De nombreux professionnels exercent leur activité à l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI, un badge floquer sur leur tenue vous permet de les identifier :

- **Personnel médical** : Ce sont les chirurgiens, médecins anesthésistes réanimateurs, médecins généralistes, radiothérapeutes-oncologue, oncologues, pneumologues, gastro-entérologue, urologues, cardiologues, pharmaciens.
- **Responsable des soins et du personnel soignant** : organise l'activité paramédicale, anime et coordonne les services de soins, en veillant à la sécurité et à la qualité des soins
- **Surveillant médical** : Organise l'activité paramédicale de son service, veille à la qualité et sécurité de votre prise en charge
- **Kinésithérapeute** : Prend en charge votre rééducation
- **Infirmier(e) /aide-soignant(e)** : Réalise les soins afin de maintenir ou de restaurer la santé de la personne et l'accompagner. Participe à la prévention et au traitement
- **Auxiliaire de puériculture** : Prend en charge le nouveau-né et conseille la maman
- **Manipulateur en électroradiologie médicale** : Réalise des investigations à partir d'appareils de radiologie, d'IRM et de Scanner. Il agit également en radiothérapie pour soigner des cancers.
- **Brancardier** : Assure le transport des patients
- **Personnel administratif/ Hôteliers/ Techniques** : Participe à votre prise en charge

NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES



Soucieux de favoriser l'amélioration continue des conditions de prise en charge des patients, l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI est engagé dans un processus d'accréditation de sa démarche continue d'amélioration de la qualité des soins et des prestations offerts. L'enjeu est de garantir d'une part, des soins personnalisés aux besoins des patients et d'autre part, d'optimiser la sécurité des personnes et des biens.

Nos missions sanitaires et nos valeurs nous obligent à une plus grande responsabilité et un devoir d'exemplarité. L'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI a donc fait le choix de centrer sa politique qualité et gestion des risques autour de deux dimensions essentielles : une gestion hospitalière efficiente, un établissement hospitalier socialement intégré.

Cette stratégie s'appuie sur une démarche qualité et sécurité structurée, directement liée à notre démarche de gestion de risques, en cohérence avec notre projet d'établissement et les orientations stratégiques de l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI.

Afin de concrétiser cette politique, la direction de l'établissement s'engage :

- 1) Garantir une amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en impliquant les usagers et leurs familles ;**
- 2) Être à l'écoute de nos patients et de leur entourage, en assurant le respect de leurs droits ;**
- 3) Promouvoir l'éthique organisationnelle, clinique et de recherche ;**
- 4) Créer une véritable dynamique dans l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques professionnelles ;**
- 5) Encourager et développer les programmes de Développement Professionnel Continu ;**
- 6) Construire une gestion des risques axée sur la prévention et garantir le plus haut niveau de sécurité à nos patients ;**
- 7) Faire du retour d'expérience le socle de notre culture de qualité et de sécurité des soins ;**
- 8) S'appuyer sur la pluriprofessionnalité et l'expérience des équipes pour développer la culture sécurité ;**

NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES



- 9) **Garantir le strict respect des mesures d'hygiène et prévenir les infections nosocomiales/ Infections liées aux Soins ;**
- 10) **Promouvoir la bientraitance et offrir des soins personnalisés au plus près des attentes des patients ;**
- 11) **Garantir le bon usage des médicaments et des dispositifs médicaux ;**
- 12) **Mettre en place les moyens techniques, humains, financiers et organisationnels permettant une amélioration continue de la qualité des soins ;**
- 13) **Offrir une qualité de travail et des conditions permettant au personnel d'être au plus près des patients et d'exprimer au mieux ses compétences ;**
- 14) **Se conformer aux exigences légales et réglementaires, contractuelles ou autres identifiées.**

Comité usagers et qualité des soins :

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous vous invitons à participer activement à l'amélioration continue de la qualité de votre prise en charge, en rejoignant bénévolement le Comité des Usagers et Qualité des Soins. Ce comité a pour missions de :

- Identifier et recenser les retours d'expérience des usagers durant leur séjour au sein de l'hôpital CHAHID MAHMOUDI, en prenant en compte leurs attentes ;
- Formuler des propositions visant à adapter, améliorer ou orienter l'offre de service, en s'appuyant sur les retours d'expérience des usagers et les enseignements tirés des situations réelles.

Si vous souhaitez bien être bénévole et membre actif de ce comité, veuillez contacter : **contact@hcm-dz.com**

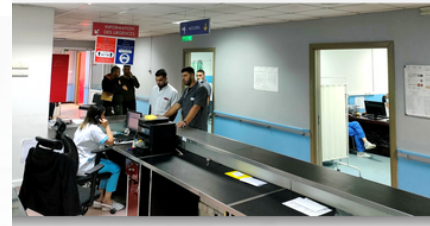
VOTRE ADMISSION



Un certain nombre de formalités sont à accomplir lors de votre arrivée dans l'établissement, dont l'objectif est de s'assurer de votre identité afin de sécuriser votre prise en charge.

Pour la constitution de votre dossier et la prise en charge de vos frais d'hospitalisation, vous devrez présenter au service de l'accueil les documents suivants en cours de validité :

- **Une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, carte de séjour, permis de conduire ;**
- **Votre carte Chiffa ;**
- **Votre attestation de prise en charge médicale par votre mutuelle santé ;**
- **Tout autre document de prise en charge ou à caractère médical utile pour votre prise en charge et notamment :**
- **Les coordonnées de votre médecin traitant, carnet de santé, etc.**



Les documents administratifs supplémentaires à fournir dans certains cas particuliers :

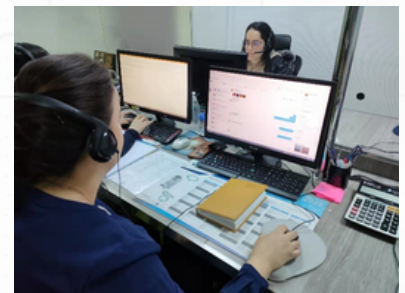
- **Livret de famille**
- **Étrangers non citoyens Algérien : la prise en charge est délivrée par un organisme de votre pays ou par l'ambassade.**

Remarque :

Il vous est conseillé de ne conserver que les objets et effets personnels strictement utiles à votre hospitalisation et de remettre vos objets de valeur à votre famille ou vos proches.

Toutefois, si vous avez sur vous des objets de valeur ou des moyens de paiement, un inventaire sera réalisé. Nous vous invitons à les remettre à la chargée des admissions qui la déposera dans un coffre prévu à cet effet.

Si vous décidez de conserver des objets de valeur durant votre séjour, l'établissement déclinera toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.



VOTRE SÉJOUR



L'identitovigilance :

Pour prévenir les évènements indésirables liés aux erreurs d'identité, l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI a défini une procédure d'identitovigilance.

Elle est appliquée par les soignants avant la réalisation de tout acte. Ainsi, les soignants sont amenés à vous demander de décliner votre identité, éventuellement plusieurs fois par jour.

L'équipe hospitalière est constituée de divers professionnels qui s'occupent de vous et doivent être sûrs de votre identité. Il y va de votre sécurité, de votre confort mais aussi de notre efficacité. Votre identité (carte d'identité, passeport) vous est demandée dès votre arrivé au service des admissions ou bien aux box d'enregistrement.



Un bracelet d'identification est posé à tous les patients hospitalisés, bracelet conservé jusqu'à la sortie.

Participer à la lutte contre les infections nosocomiales :

L'hôpital est un lieu de soins, mais c'est aussi un lieu à risque, tout particulièrement pour les patients les plus fragilisés par leur maladie ou leur traitement.

Le renforcement de la sécurité des soins vis-à-vis du risque infectieux est, bien sûr, une véritable priorité pour tous les professionnels de notre établissement, et les équipes conjuguent leurs efforts pour éviter, autant que possible, la survenue des infections.

Vous pouvez, en tant que patient hospitalisé ainsi que vos proches, contribuer activement à la prévention des infections en respectant certaines consignes d'hygiène (lavage des mains, utilisation des solutions hydro-alcooliques disponibles dans les chambres et couloirs...).



VOTRE SÉJOUR



Sécurisation des médicaments :

L'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI s'engage à garantir la sécurité de vos soins et à renforcer la sécurisation des médicaments. Afin de faciliter cette démarche, nous vous prions de suivre les recommandations suivantes lors de votre hospitalisation :

- Informez le médecin de tous les médicaments que vous prenez, y compris ceux que vous utilisez sans ordonnance (automédication, compléments alimentaires, phytothérapie, etc.). Cette information est essentielle pour assurer une prise en charge optimale et sécurisée.
- Apportez vos dernières ordonnances ainsi qu'une boîte de chaque médicament que vous prenez habituellement. Cela nous permettra de suivre votre traitement de manière précise et d'éviter toute interaction médicamenteuse indésirable.
- Ne prenez aucun médicament de votre traitement habituel apporté de chez vous sans l'autorisation préalable du médecin de l'unité. L'automédication pendant l'hospitalisation peut nuire à la sécurité de votre traitement.



VOTRE SÉJOUR



Chambres :

Les chambres disposent d'une salle de bain (toilettes, douche) et sont équipées de téléphone et d'une télévision.

Les chambres individuelles sont attribuées selon les disponibilités moyennant un supplément.

Si la présence d'un proche est souhaitable et bénéfique, un hébergement peut être proposé. Les modalités d'attribution sont consultables dans la fiche d'admission.

Visites :

Les visites sont autorisées tous les jours de 13h à 14h.

Le respect des horaires est indispensable à la qualité des soins et au bien-être des patients.

Linge :

Pour votre séjour, prévoyez du linge de toilette ainsi que le nécessaire de toilette.

Wifi :

L'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI met gracieusement à disposition un réseau WIFI. Les modalités de connexion vous seront communiquées à l'accueil.

Appel infirmières :

Toutes les chambres d'hospitalisation disposent d'un appel infirmières permettant aux patients de faire appel au personnel infirmier à accès direct.

Télévision :

Toutes les chambres disposent d'un téléviseur couleur.



VOTRE SÉJOUR



Diététique et restauration :

Petit déjeuner : à partir de 7h

Déjeuner : à partir de 11h 30

Goûter : à partir de 15h

Dîner : à partir de 18h30



Une diététicienne est chargée de composer et d'équilibrer les menus. Une attention particulière sera portée aux personnes nécessitant une alimentation adaptée à leur état de santé sur prescription médicale. La diététicienne pourra vous rencontrer pendant le séjour pour un bilan et des conseils nutritionnels. Dans la mesure du possible, la composition des repas respectera vos préférences alimentaires

Les repas sont préparés au sein de notre établissement.

Les frais de séjour :

Le séjour dans un établissement Hospitalier privé de santé est payant.

Si vous possédez une attestation de prise en charge de votre mutuelle santé et/ou de votre sécurité sociale (CNAS/CASNOS), nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher auprès de notre service des conventions qui se situe au niveau de l'accueil de l'établissement.

05-3 Hz

0 Hz

T-104

VOS DROITS



Pendant toute la durée du séjour, l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI s'engage à protéger et respecter vos droits :

- **Le droit à la protection et au respect de la vie privée**
- **La confidentialité**

L'équipe hospitalière a le devoir de vous accueillir, de vous soigner avec sollicitude et égard et de respecter en permanence la discrétion professionnelle vous concernant, non seulement pendant les heures de travail, mais également en toutes circonstances.

Vous-même avez une obligation de discrétion et de confidentialité envers les autres patients du service et le personnel pendant votre séjour et après votre sortie de l'hôpital.

Vous avez la possibilité de demander la confidentialité de votre séjour. Dans ce cas, aucun renseignement, même téléphonique, concernant votre présence dans l'établissement ne sera donné.

- **Le droit d'avoir accès au dossier médical**
- **Droit à l'information et au consentement éclairé**

Le patient a droit à une information intelligible, claire et loyale, comme rappelé par la charte de la personne hospitalisée. Cette information qui s'adresse en priorité au patient, peut porter sur les soins, les frais engagés ou les événements indésirables qui se seraient éventuellement produits au cours de la prise en charge.

VOS DROITS



Par ailleurs, le patient doit pouvoir exprimer son consentement avant la réalisation de tout acte médical. Ce consentement doit être libre et éclairé, notamment par l'information donnée en amont par le professionnel.

La famille ou les proches des personnes hospitalisées qui souhaitent rencontrer le médecin pourront prendre rendez-vous auprès de son secrétariat médical.

- **Droit à la qualité des soins**
- **Droit au refus de soins**
- **Droit à la continuité des soins**
- **Droit de choisir librement son médecin et établissement de santé**
- **Droit de porter plainte.**

Dans son orientation centrée sur l'amélioration de la satisfaction de ses parties intéressées en générale et de ses patients et leurs familles en particulier, L'Hôpital CHAHIDS MAHMOUDI s'engage à prendre part de ses obligations et responsabilités pour traiter rapidement les doléances et avec efficacité les réclamations formalisées.

Pour ce faire, l'établissement a mis à votre disposition, un code QR pour recevoir vos doléances et réclamations.

Vos doléances et réclamations peuvent être aussi exprimées via :

- **Un registre de doléance disposé au niveau de l'accueil de chaque service de l'établissement.**
- **Par le biais d'appel téléphonique au numéro du standard de notre établissement (Tél : 026 11 00 65).**

Une fois reçu, votre plainte et réclamation sera consultés par notre service qualité.

VOS RESPONSABILITÉS



- **Responsabilité de fournir des informations** : Le patient doit fournir des informations complètes et exactes sur son état de santé.
- **Responsabilité de respecter les prescriptions médicales** : Le patient doit suivre les recommandations et prescriptions de son médecin.
- **Responsabilité de coopérer avec les professionnels de santé** : Le patient doit collaborer avec les professionnels de santé pour le bon déroulement des soins.
- **Responsabilité de respecter les règles de l'établissement de santé** : Le patient doit se conformer aux règlements, procédures et instructions de l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI.
- **Responsabilité de signaler tout changement d'état de santé** : Le patient doit informer son médecin de tout changement dans son état de santé.

VIVRE ENSEMBLE



Le Bruit et le respect d'Autrui :

Comme tout un chacun, vous devez traiter avec égard le personnel qui participe à votre prise en charge ainsi que les autres patients et leur entourage.

Afin de respecter la tranquillité et le repos de chacun, vous devez :

- **Limiter le niveau sonore, notamment de la télévision,**
- **Limiter le nombre de personnes vous rendant visite en même temps.**
- **Les horaires de visite peuvent être limités selon la prise en charge du patient,**
- **Respecter le sommeil et le repos de vos voisins,**
- **Éviter les conversations bruyantes,**
- **Le silence dans les couloirs est de rigueur.**



Lutte anti-Tabac :

L'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI lutte particulièrement contre le tabac. De ce fait, Il est demandé à nos usagers de ne pas fumer à l'intérieur de tous les bâtiments, ainsi que dans les endroits non couverts annexés à l'établissement.

La Bienveillance :

Dans l'établissement, la bienveillance est avant tout un climat de respect et de bienveillance qui implique tout individu (soignants, personnel, patients et visiteurs).

Nous nous inscrivons dans une recherche d'équilibre entre les obligations d'un établissement de soins et la prise en compte du vécu de chacun.



05-3 Hz

9 Hz

T-104

VIVRE ENSEMBLE



Par mesure d'hygiène :

Les denrées périssables et les boissons alcoolisées sont interdites.

Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de l'hôpital.

Les fleurs coupées ou les plantes en pots sont interdites dans les services de chirurgie en raison des bactéries ou des champignons qui se développent dans l'eau ou dans la terre de ces végétaux.

Nous vous remercions d'en avertir vos visiteurs.



Sécurité incendie :

Les consignes de sécurité sont affichées à chaque étage, nous vous demandons de les lire attentivement.

Afin d'éviter toute panique, en particulier en cas d'incendie, des consignes de sécurité ont été données au personnel de l'établissement.

Nous vous recommandons de suivre ces consignes.



CONSIGNES DE SECURITE ET CONFINEMENT			
INCENDIE	EVACUATION	ACCIDENT	CONFINEMENT
 18 ou 112	 SIGNALER PRENDRE SUIVRE	 SIGNALER PRENDRE SUIVRE	 SIGNALER PRENDRE SUIVRE
RESPONSABLES SECURITE	RESPONSABLES EVACUATION	INDICENT PREVOUS	RESPONSABLES CONFINEMENT

05-3

Hz

J Hz

T-104

VOTRE SORTIE



Avant de quitter l'établissement :

Quels sont les documents qui vous sont remis ?

Au service :

- Les documents médicaux nécessaires à la poursuite des soins : ordonnances, rendez-vous ultérieurs, consignes postopératoires éventuelles, lettre de sortie, etc.
- La lettre de liaison sera adressée à votre médecin traitant ainsi qu'au médecin ayant prescrit l'hospitalisation.
- Le bulletin d'hospitalisation (destiné à votre employeur ou à un autre organisme de sécurité sociale notamment)

Le personnel de l'admission procédera à l'encaissement de ces frais.

Vous pouvez obtenir communication de vos documents médicaux via le remplissage du formulaire ci-contre et accompagner d'une copie de votre pièce d'identité ;

Dans le cas de votre indisponibilité, vous pouvez mandater par écrit une personne pour le faire.

Ces documents sont protégés par des règles de confidentialité et ne peuvent pas être communiqués à des tiers sans votre autorisation écrite.

VOTRE SORTIE



Identité du patient

M. - Mme (nom en majuscules, prénoms, pour les femmes mariées nom de jeune fille)

Né-e le / / - Téléphone / / / / / / / /

Courriel.....@.....

Adresse postale.....

Qualité du demandeur si le demandeur est différent du patient

Père¹ - Mère¹ (si patient mineur) - Tuteur² - Mandataire³ - (rayer la mention inutile)

M. - Mme (nom en majuscules, prénoms)

Adresse.....

Demande à obtenir transmission des documents suivants

(cochez la ou les cases et complétez)

compte rendu d'hospitalisation (CRH) du / / / / / au / / / / /

compte rendu opératoire (CRO) de l'intervention du / / / / /

pièces essentielles du dossier médical (CRH, CRO, résultats des examens récents)

autres documents (précisez).....

à mon nom

au nom de : mon fils - ma fille

au nom de la personne dont je suis : le représentant légal - le mandataire

Nom de l'hôpital (concerné par votre demande).....

Selon les modalités suivantes

Remise sur place à l'hôpital - Consultation sur place à l'hôpital

Envoi postal à l'adresse du demandeur

Envoi postal au docteur (nom, prénom, adresse).....

Renseignements complémentaires facilitant la recherche (dates de l'hospitalisation, service d'hospitalisation, nom du médecin ayant suivi le patient).....

Date :

Signature

VOTRE SORTIE



Évaluation de la satisfaction :

Afin de connaître votre avis sur l'ensemble de votre séjour, un questionnaire de satisfaction vous a été remis au service. Une fois renseigné, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres mise à votre disposition dans les services.

Après lecture par notre équipe qualité, vos suggestions et remarques, sont transmises à la Direction et vers les services concernés pour information et mise en place d'actions correctives si nécessaire. La qualité de la prise en charge des patients et de leur famille est l'un de nos principaux objectifs.

A partir des réponses des patients, un score de satisfaction sera calculé pour chaque établissement de santé et publié sur le site internet de l'établissement <https://hcm-dz.com/fr>.

Au service des admissions :

Le retrait d'objet personnel :

Lors de votre sortie, vous pourrez retirer l'argent et les objets de valeur déposés lors de votre admission au service des admissions (horaires d'ouverture : 8h00 à 17h00 du Samedi au jeudi sauf jour férié).

Les objets déposés sont restitués sur présentation de votre pièce d'identité et du reçu remis lors de l'admission.

Vous devez également être muni du feuillet "demande de retrait durant le séjour" établi par la chargée des admissions avant votre admission.

Si vous confiez le retrait à une tierce personne, elle devra posséder une procuration signée, votre pièce d'identité et devra justifier de son identité auprès du service des admissions.

Remarque :

Si vous décidez de quitter l'établissement contre l'avis d'un médecin, vous devez signer une attestation par laquelle vous reconnaissez prendre cette décision malgré l'information reçue sur les risques encourus.

Nous vous remercions de votre confiance

08

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA CHARTE DES

DROITS DU PATIENT

- 1** Droit à la qualité de l'accueil , des traitements et des soins
- 2** Droit à l'accessibilité à l'information intelligible, claire et loyale
- 3** Droit de refuser tout traitement ou acte médical
- 4** Droit à l'intimité et à la tranquillité
- 5** Droit à la confidentialité des informations personnelles et respect de la vie privée
- 6** Droit d'accéder aux informations de santé la concernant
- 7** Droit à exprimer des observations sur l'accueil et la qualité des soins
- 8** Droit à choisir l'établissement de santé qui le prendra en charge

Vous souhaitez formuler une plainte ou une réclamation ?

Notre bureau QHSE est à votre écoute via ce numéro : **+213 26 11 00 65** ou via cette adresse e-mail : **contact@hcm-dz.com**

DEVOIRS DU PATIENT



01 Responsabilité de fournir des informations

Le patient doit fournir des informations complètes et exactes sur son état de santé.

02 Responsabilité de respecter les prescriptions médicales

Le patient doit suivre les recommandations et prescriptions de son médecin.

03 Responsabilité de coopérer avec les professionnels de santé

Le patient doit collaborer avec les professionnels de santé pour le bon déroulement des soins

04 Responsabilité de respecter les règles de l'établissement de santé

Le patient doit se conformer aux règlements, procédures et instructions de l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI.

05 Responsabilité de signaler tout changement d'état de santé

Le patient doit informer son médecin de tout changement dans son état de santé.

Le document est la propriété de L'HOPITAL CHAHIDS MAHMOUDI, il ne peut être reproduit sans son autorisation

CHARTRE DES DROITS UNIVERSELS DES FEMMES ET DES NOUVEAU-NÉS

1

Chacun et chacune a droit à la protection de son intégrité, sans préjudices ni mauvais traitements.

Personne n'est autorisé à vous faire mal, physiquement, à vous ou à votre nouveau-né. Vous devez tous deux bénéficier de soins dispensés avec douceur et compassion, ainsi que recevoir une assistance si vous ressentez douleur ou gêne.



2

Chacun et chacune a droit à l'information, au consentement éclairé et au respect de ses choix et préférences, y compris en ce qui concerne l'accompagnant souhaité durant les soins de maternité et le refus de procédures médicales.

Personne n'est autorisé à vous forcer ou à effectuer, sur vous ou votre nouveau-né, des actes dont vous ne seriez pas informée ou auxquels vous ne consentiriez pas. Chaque femme a le droit de préserver son autonomie, de recevoir de l'information et de donner son consentement éclairé ou de refuser des soins. Chaque parent a le droit de recevoir de l'information et de donner son consentement éclairé ou de faire valoir son refus aux soins de son nouveau-né, dans le meilleur intérêt de celui-ci, sauf si la loi en dispose autrement.



3

Chacun et chacune a droit à la protection de sa vie privée et à la confidentialité.

Personne n'est autorisé à partager l'information personnelle ou médicale qui vous concerne, vous même ou votre nouveau-né, tous dossiers et images compris, sans votre consentement. Votre vie privée et celle de votre nouveau-né doivent être protégées, sauf dans la mesure requise pour la transmission entre prestataires de l'information nécessaire à la continuité des soins.

4

Chacun et chacune constitue une personne à part entière dès le moment de la naissance et a le droit d'être traité avec dignité et respect.

Personne n'est autorisé à vous humilier, à vous agresser verbalement, à parler de vous ou à vous toucher, vous ou votre nouveau-né, de manière dégradante ou non respectueuse. Vous et votre nouveau-né devez recevoir des soins dispensés avec respect et compassion.

5

Chacun et chacune a droit à l'égalité, à l'absence de discrimination et à des soins équitables.

Personne n'est autorisé à vous faire subir, vous ou votre nouveau-né, de discriminations basées sur ce que cette personne pourrait penser ou ne pas apprécier à votre égard ou à celui de votre enfant. Le principe d'égalité exige que les femmes enceintes bénéficient des mêmes protections en vertu de la loi que si elles n'étaient pas enceintes, y compris le droit de prendre les décisions qui concernent leur corps.



CHARTRE DES DROITS UNIVERSELS DES FEMMES ET DES NOUVEAU-NÉS



6

Chacun et chacune a droit aux soins de santé et au meilleur état de santé possible.

Personne ne peut vous empêcher, vous ou votre nouveau-né, de recevoir les soins de santé dont vous avez besoin ou vous refuser ces soins. Vous et votre nouveau-né avez droit à la plus haute qualité de soins, dispensés en temps opportun, en milieu propre et sûr, par des prestataires formés aux meilleures pratiques courantes.

7

Chacun et chacune a droit à la liberté, à l'autonomie, à l'autodétermination et à l'absence de détention arbitraire.

Personne n'est autorisé à vous détenir, vous ou votre nouveau-né, dans une structure de santé, même si vous ne pouvez pas payer les services reçus.



8

Chaque enfant a le droit d'être avec ses parents

Personne n'est autorisé à vous séparer de votre nouveau-né sans votre consentement. Vous et votre nouveau-né avez le droit de rester ensemble à tout moment, même si votre enfant est né petit, prématuré ou s'il présente des conditions médicales qui demandent des soins supplémentaires

9

Chaque enfant a droit, dès sa naissance, à une identité et à une nationalité.

Personne n'est autorisé à refuser à votre nouveau-né un acte de naissance, même s'il meurt peu après sa naissance, ou à lui refuser la nationalité à laquelle la loi lui donne droit.

10

Chacun et chacune a droit à une alimentation adéquate

Personne n'est autorisé à vous empêcher, vous et votre nouveau-né, de bénéficier d'une alimentation adéquate, d'eau propre et d'un environnement sain. Vous avez le droit d'être informée et accompagnée sur la nutrition infantile et sur les avantages de l'allaitement maternel.



LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES NOTRE PRIORITÉ !

Soucieux de prodiguer des soins sécurisés et de qualité, l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI dispose d'un comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN)

En collaboration avec le CLIN, l'hôpital CHAHIDS MAHMOUDI s'engage à promouvoir une culture de prévention des infections nosocomiales via :

- Promotion de l'hygiène des mains auprès du personnel et des patients et de leurs familles
- Formation de notre personnel sur le respect des gestes barrières
- Veiller au bon usage des antibiotiques
- Surveiller les infections nosocomiales et d'en déterminer la prévalence

ENSEMBLE, EVITONS LES INFECTIONS !

Le document est la propriété de L'HOPITAL CHAHIDS MAHMOUDI, il ne peut être reproduit sans son autorisation

Le lavage des mains - Comment ?

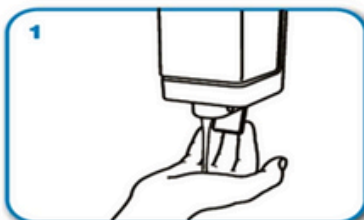
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !



Durée de la procédure : 40-60 secondes



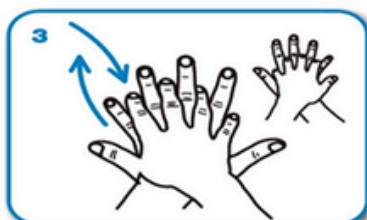
Mouiller les mains abondamment



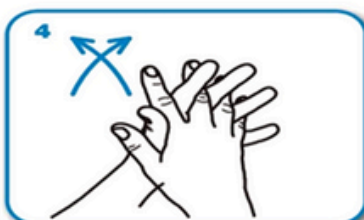
Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



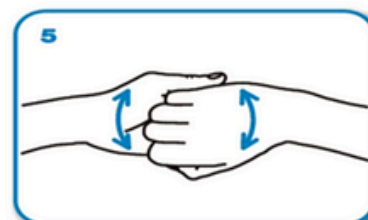
Paume contre paume par mouvement de rotation,



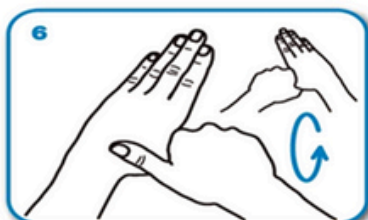
Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume de la main droite, et vice versa ;



Les espaces interdigitaux, paume contre paume et doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière ;



Le dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral ;



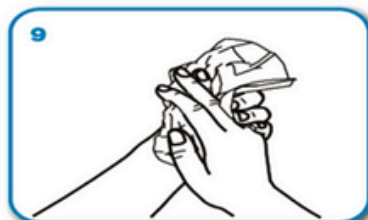
Le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite et vice versa,



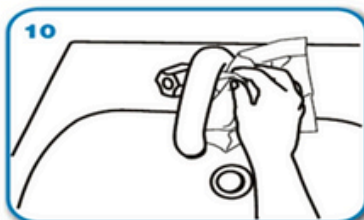
La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa ;



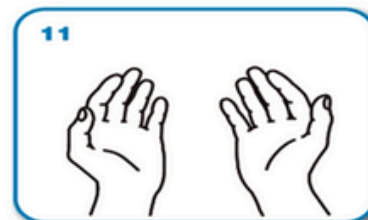
Rincer les mains à l'eau



Sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



Fermer le robinet à l'aide de la serviette.



Les mains sont prêtes pour le soin.

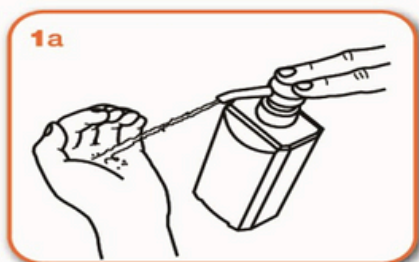
La friction hydro-alcoolique

Comment ?

UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES



Durée de la procédure : 20-30 secondes.



Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



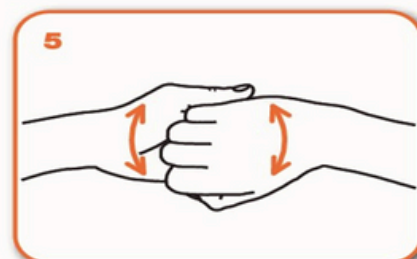
Paume contre paume par mouvement de rotation,



Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,



Les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



Les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



Le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,



La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.



Une fois sèches, les mains sont prêtes pour le soin.

Source : OMS

05-3 Hz

0 Hz

T-104

Lavage simple des Mains

غَسْلُ اليَدَيْنِ البَسِيطِ

Asired n yifassen afraray



Mouillez vos mains

تَبَلَّلُوا أَيْدِيكُمْ

Sbedet ifassen-nwen



Prenez du savon (liquide)

خُدُّوا الصَّابُونَ السَّائِلَ

Ddamted şşabun



Frottez les paumes

اَفْرُكُوا كَفَيْكُمْ

Hukket tidukam-nwen



Savonnez entre les doigts

اَفْرُكُوا بَيْنَ الْأَصَابِعِ

Syeşset gar iđudan-nwen



Lavez le dessus des mains

اَغْسِلُوا ظَهَرَ اليَدَيْنِ

Ssirdet aærur n ifassen-nwen



Frottez la base des pouces

اَفْرُكُوا قَاعِدَةَ الإِثْمَانَيْنِ

Sefreket tayzut n ibawen-nwen



Sans oublier vos ongles

دُونَ نِسْيَانِ أَظْفَارِكُمْ

Ut tettut ara accaren-nwen



Savonnez les poignets

اَغْسِلُوا المِغْصَمَيْنِ

Sseyset igum n iferdis-nwen



Rincez à l'eau claire

اَشْطَفُوا بِالمَاءِ النَّقِيِّ

Ssirdet s waman zeddigen



Séchez vos mains avec une serviette propre

جَفِّفُوا أَيْدِيكُمْ بِمَنْشَقَةٍ نَظِيفَةٍ

Ssekwet ifassen-nwen s tesffeđt zeddigen

L'hygiène des mains, tous concernés !

نَظَافَةُ اليَدَيْنِ، الجَمِيعُ مَعْنِيُونِ

Tesdeg n yifassen, d aybel n yal yiwen

HCM

HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI



026 1100 65
026 1100 64



@HCMTiziOuzou



WWW.HCM-DZ.COM



1, Boulevard Krim Belkacem
Tizi Ouzou